

Vous êtes micro-entrepreneur et vous souhaitez changer le statut juridique de votre entreprise

***Forte de son expertise et de son expérience dans
l'accompagnement des micro-entrepreneurs,
votre CCI vous propose une prestation
spécifiquement dédiée au changement de statut
juridique.***



»» CONTINUEZ BIEN PRÉPARÉ

Pourquoi ? Parce qu'avant d'engager le changement de statut de votre micro-entreprise, il faut expertiser votre situation de départ et estimer précisément les incidences sociales, fiscales, administratives... de cette modification, pour faire les bons choix.

Vous étudiez la pertinence d'un changement de statut suite à une augmentation du chiffre d'affaires ou un changement de typologie de clients ?

Nous vous proposons 3 rendez-vous individuels pour établir un diagnostic de la situation économique, financière et juridique de votre micro-entreprise. Pour vous aider dans la prise de décision de ce changement de statut, nous construisons avec vous un plan d'actions cohérent : étude des perspectives de développement, construction du prévisionnel d'activité, choix du statut et impact fiscal/social, aide dans les formalités administratives liées au changement de statut.

Coût de la prestation : 350 € net de taxe. Cette prestation n'est pas éligible au financement par votre compte personnel de formation (CPF).

Vos contacts en Côte-d'Or :

Allia ZENASNI (Grand Dijon) - 03 80 65 91 83
Irène BIANCHI (Haute Côte-d'Or) - 03 80 92 39 67
Christelle LUCIANI (Beaunois) - 03 80 65 91 44
espace.entreprendre@mdb.cci.fr

Votre contact en Saône-et-Loire :

Espace Entreprendre - 03 85 42 36 70
espace.entreprendre@mdb.cci.fr



**CCI MÉTROPOLE
DE BOURGOGNE**